

Val-d'Oise. Eaubonne. Projet d'école des Bussys : les riverains restent mobilisés

Pensant que les services techniques de la Ville allaient procéder, lundi 6 janvier, à des coupes d'arbres pour « préparer le terrain », des habitants ont fait acte de présence.

Publié le 7 Jan 20 à 11:56



Lundi 6 janvier, 9h30 à l'angle de la rue des Bussys et Mathilde-Burgué.

Ces habitants disent non au projet qui consiste à construire une école, un gymnase, un centre de loisirs et une salle polyvalente sur ce terrain arboré de 6 500 m². Le projet de la mairie a fait l'objet d'un recours contentieux au tribunal administratif. (©La Gazette du val-d'Oise.)

Le message avait été posté lundi 6 janvier 2020 vers 7h, sur **Facebook**, par un habitant d'**Eaubonne (Val-d'Oise)**, **Jacques Rioland**.

"Je viens d'apprendre qu'une opération de "préparation du terrain" de la parcelle de l'école des Bussys (6 500 m²) est prévue ce matin. J'appelle tous mes amis disponibles à nous rejoindre à 7h45 pour nous opposer à tout abattage d'arbres. »

Une « rumeur infondée », selon la mairie.

C'est un bruit qui a couru, mais aucune opération n'était prévue », affirme-t-on dans l'entourage du maire.

Vers 9h30, ils étaient en tout cas une dizaine de riverains, à l'angle de la rue des Bussys et de la rue Mathilde-Burgué.

Des voitures des services techniques sont bien passées, et repassées dans la rue, mais sans s'arrêter.

« Ils ont peut-être eu peur », sourit Jacques Rioland tandis que le président d'Arbc (**Association des riverains des rues Burgué et Chopin**), **Lionel Ménard**, évoque le courrier envoyé à la mairie par l'association **Le Sanctuaire des hérissons**, qui souligne que « des populations de hérissons (animal protégé) ont trouvé refuge à cet endroit ».

Animaux en péril

Sa présidente, **Anne Fingard**, exprime sa forte préoccupation quant au sort de ces animaux et demande à la mairie la possibilité que des bénévoles procèdent à un ramassage des hérissons « afin de les remettre dans un endroit plus tranquille. »

L'association demande à la Ville de sensibiliser les ouvriers du futur chantier.

Les riverains évoquent aussi d'autres espèces en danger : pivert et autres chauve-souris. [Depuis son annonce, les riverains s'opposent au projet de la Ville](#), qu'ils jugent « démesuré: La cour de récréation serait à seulement un mètre des jardins des voisins ! ».

Il s'agit de construire une école, un gymnase, un centre de loisirs et une salle polyvalente sur un terrain (actuellement arboré) de 6 500 m².

Recours au tribunal contre le permis de construire

« Nous ne sommes pas contre une nouvelle école mais on pourrait faire un projet moins dense, sans gymnase, en bénéficiant de l'infrastructure du Cdfas », précise Lionel Ménard, [qui a conscience des besoins scolaires sur la commune](#) en matière scolaire.

Un recours a été déposé au **tribunal administratif**, le 8 octobre, contre le permis de construire.

Un de nos arguments est l'utilisation de la rue Mathilde-Burgué, qui est une **voie privée**. Notre recours n'est pas suspensif. Notre crainte est que les travaux démarrent avant les élections. »

Pour Jacques Rioland (qui soutient la liste de la **candidate Lrem Catherine Dragin**), « nous sommes d'accord sur la nécessité d'une école, mais non démesurée et bien intégrée dans l'écrin de verdure exceptionnel de ce beau quartier pavillonnaire. Une école avec une salle polyvalente et un parking adapté peut être construite très vite si la concertation reprend sa place. »

Le maire (Lr), **Grégoire Dublineau**, dans un document de campagne électorale, affirme avoir « diminué le volume du gymnase » et propose « un statut pour la rue contiguë et la plantation de plus d'arbres ».

Pour ce projet d'un montant évalué à 15 130 030 €, la Ville comptait surtout sur la création d'un **projet urbain partenarial (Pup)**, permettant d'avoir une participation financière des promoteurs immobiliers, soit 8 178 000 € Ht. Mais ce projet a été rejeté par le Conseil municipal.

Par : [Daniel Chollet](#) | [+La Gazette du Val d'Oise+Société](#)